



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L 2121-10 du CGCT)

Le Conseil Municipal de la commune de MENILLES se réunira en session ordinaire le :

Le vendredi 10 juillet 2020 à 18 heures 30

En Mairie de Ménilles

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- Approbation du Compte de Gestion 2019 de la trésorerie – budget commune ;
- 2- Approbation du Compte Administratif 2019 - budget commune ;
- 3- Affectation du résultat 2019 – budget commune ;
- 4- Approbation du Compte de Gestion 2019 de la trésorerie – budget annexe ;
- 5- Approbation du Compte Administratif 2019 - budget annexe ;
- 6- Affectation du résultat 2019 – budget annexe ;
- 7- Taux d'imposition 2020 – budget commune ;
- 8- Adoption du Budget Primitif 2020 – budget commune ;
- 9- Modification des tarifs communaux 2020-2021 ;
- 10- Adoption du Budget Primitif 2020 – budget annexe ;
- 11- Suppression de la régie n° 37 Bibliothèque ;
- 12- Suppression de la régie n° 27 Bulletin Municipal ;
- 13- Suppression de la régie n° 11 Cantine ;
- 14- Suppression de la régie n° 13 Garderie ;
- 15- Modification de la régie n°12 Marché ;
- 16- Modification de la régie n°10 Salle des Fêtes ;
- 17- Acquisition d'un TPE pour les encaissements CB de la régie n°10 Salle des Fêtes ;
- 18- Modification du contrat de location des salles des fêtes ;
- 19- GRH : modification de la DHS (Durée Hebdomadaire de Service) d'un agent communal ;
- 20- Modification des horaires d'ouverture au public de la mairie ;
- 21- Contrat de maintenance de téléphonie de la mairie ;
- 22- Contrat de location pour un nouveau copieur mairie.

A Ménilles, le 06 juillet 2020

Le Maire,

Didier COURTAT.

